



Bulletin d'informations municipales

N° 38
Janvier 2026



Chers concitoyens

2026 s'ouvre dans un monde marqué par les incertitudes politiques, économiques et sociales. Partout sur la planète, les mots « guerre », « incivilités » ou « individualisme » résonnent trop souvent, reléguant au second plan les valeurs de paix, de respect et de solidarité. Ce climat général nourrit une forme de morosité, voire de défaitisme.

Malgré cela, notre commune continue d'avancer, forte de sa dynamique et de sa détermination. Les engagements pris en 2024 et 2025 ont été tenus, et les projets annoncés se concrétisent, toujours dans le respect d'une gestion financière maîtrisée.



Quelques réalisations marquantes :

- La **passerelle de la rue du Moulin**, installée fin octobre, sécurise à nouveau les déplacements piétons.
- L'**étude d'aménagement du centre-village** progresse, permettant d'envisager des travaux étalés sur plusieurs années et adaptés à nos capacités budgétaires.
- La **réhabilitation de la résidence autonomie « Le Triolet »** entre dans une phase opérationnelle de 18 mois, pour offrir à nos résidents des logements améliorés et une meilleure qualité de vie.
- La **construction de la médiathèque** avance pour un objectif d'ouverture à l'été 2026.
- Dans le cadre du **Pacte Solidarité Jeunesse**, mis en œuvre en collaboration avec la Communauté de Communes, les projets de **crèche (42 places)**, d'**aménagement de la plaine des sports** (terrain synthétique et vestiaires) et de **réhabilitation de la piscine** sont en cours ou vont débiter à court terme.

Ces réalisations renforcent le rôle de pôle structurant de Vonnas au sein de notre intercommunalité, offrant à nos habitants et à ceux des communes voisines des services et des activités de proximité essentiels à l'attractivité de notre territoire.

Mais Vonnas, c'est aussi une vie associative et festive riche et vibrante ! Les événements de cet été et de cette fin d'année ont marqué les esprits : le **premier marché de producteurs** en juillet et le **marché de Noël** organisés avec l'Union Commerciale et Arti Vonnas, la **Fête de la Musique** portée par Zic et Voix et l'École de Musique, **Saveurs en Veyle** avec la Communauté de Communes, ou encore la **soirée du 13 juillet**, animée par plusieurs associations. Ces moments de convivialité ont connu un succès remarquable, et je tiens à saluer l'engagement de tous les bénévoles qui font vivre notre village et permettent à chacun de trouver en local l'activité de son choix. Merci à eux tous.

Je ne peux vous cacher mon émotion et ma joie face à la réussite de ces manifestations. Votre participation massive à ces événements est une source d'encouragement et d'espoir. Elle prouve que, malgré les défis du monde, l'envie de se retrouver et de partager reste intacte.

C'est avec cette énergie positive et cette confiance en l'avenir que je vous adresse, au nom du Conseil Municipal, nos **meilleurs vœux pour 2026**.

Alain Givord
Maire de Vonnas

Directeur de la publication :
Alain Givord

Ont contribué à ce numéro :
Françoise Berthoud, Nathalie Duclos,
Alain Givord, Claude Rabuel,
Jean-Louis Givord, Baptiste Lavigne,
Carla Grenier

**Crédits photographiques /
Illustrations :**
Mairie de Vonnas.

Impression :
Imprimerie Multitude
1 800 exemplaires

Dépôt légal :
Janvier 2026

CONTACT



86, rue du
Docteur Perret
01540 VONNAS



04 74 50 02 48



mairie@vonnas.com



www.vonnas.com

Horaires mairie

Ouverture au public sans RDV :

Lundi / Mercredi
8 h 30 – 12 h 15 / 13 h 30 – 17 h
Mardi / Jeudi
8 h 30 – 12 h 15
Vendredi
8 h 30 – 12 h 15 / 13 h 45 – 16 h

Horaires service des titres sur rendez-vous :

Lundi / Mardi
8 h 30 – 11 h 30
(dernier rendez-vous)
Mercredi
8 h 30 – 11 h 30
13 h 30 – 16 h 45
-> priorité aux mineurs
Vendredi -> uniquement
les remises
13 h 45 – 15 h 45

Horaires médiathèque

Ouverture :

Mercredi : 10 h - 12 h
15 h - 18 h
Jeudi : 10 h - 12 h
Samedi : 10 h - 12 h
Vacances scolaires :
fermeture le jeudi

Personnel



Bienvenue aux nouvelles agentes du groupe scolaire :

- 👤 Jennifer DUBROUE, ATSEM à mi-temps.
- 👤 Laurine NIZET, service surveillance et entretien temps cantine.

Bienvenue à nos stagiaires :

Stagiaires accueil mairie :

- 👤 Lana PEPIN : Mon stage avait pour but de découvrir les métiers liés à l'administration et la fonction d'une mairie. J'ai été présente durant 7 semaines, du 8 septembre au 5 décembre 2025.
- 👤 Khouloud GAID : stage d'observation de 3^e du 15 au 19 décembre 2025

Stagiaires groupe scolaire :

- 👤 Mehdi ZEGHDOUD : J'ai effectué un stage de 4 jours à la cantine de l'école primaire de Vonnas du 4 novembre au 10 novembre. Pendant ce stage, j'ai pu découvrir le fonctionnement d'une cantine scolaire et participer à plusieurs tâches. Chaque jour, j'ai aidé à cuisiner, faire le service ainsi que la plonge. J'ai participé au découpage des fruits, déposé des yaourts ou du fromage dans les bacs, mis les couverts sur les tables. J'ai appris à travailler en collectivité, les normes d'hygiène, à être régulier ainsi qu'à être plus habile et manuel. Ce stage m'a permis de comprendre l'importance d'une bonne cohésion d'équipe et d'améliorer mes compétences en cuisine. Dans l'ensemble, j'ai trouvé ce stage enrichissant et agréable. Cela m'a donné envie d'en apprendre davantage.



- 👤 Savannah FAYOLLE : stage d'observation du 10 au 21 novembre 2025
- 👤 Nola COMOY : stage d'observation de 3^e dans les classes de maternelle, du 15 au 19 décembre 2025

Stagiaire résidence autonomie le Triolet :

- 👤 Anaïs ABDOURAHAMANE : stage d'observation de 3^e du 15 au 19 décembre 2025

A noter :

Horaires déchetterie :

Consulter le site du SMIDOM
ou celui de la Mairie de Vonnas

114 : Numéro d'urgence au service des personnes
ayant des difficultés à parler ou à entendre

3916 : Numéro d'écoute national destiné
aux femmes victimes de violences, à leur entourage et
aux professionnels concernés

Smidom
Vexy Saône



Travaux

Une nouvelle passerelle sur la Veyle

Février 2024 : La détérioration prématurée de la passerelle en bois située rue du Moulin sur la Veyle et édifée en 2009, a conduit la municipalité à agir rapidement pour sécuriser cette structure. Après consultation d'experts, il était ressorti qu'il était impératif de déposer la passerelle dans les plus brefs délais, puis de planifier dans un deuxième temps sa reconstruction.

Pour faire face, il a fallu être réactif et résoudre les deux équations :

- Enlèvement de la passerelle détériorée : cette opération délicate a été réalisée en avril 2024 par l'entreprise DDTSL. Une grue de levage de 150 tonnes a été mobilisée.



- Face à cet imprévu, une part du budget initial d'investissement a dû être consacrée à la reconstruction de la passerelle.

Devant la complexité de ce dossier, la municipalité a confié la maîtrise d'œuvre à la SPL Interra : étude topographique des lieux, étude géologique, loi sur l'eau ont été abordées avant de lancer le marché du projet de reconstruction d'une nouvelle passerelle.



Suite à ces investigations préalables, le bureau d'études ISD « mandaté » a mis en lumière la nécessité de consolider les culées existantes à l'aide de micropieux en béton.

Juillet 2025, lancement du marché public : en réponse, le groupement d'entreprise SOCCO (génie civil) / PECHALU (structure passerelle) est retenu pour un montant de travaux de 137 000 euros HT (hors honoraires de maîtrise d'œuvre).

29 octobre 2025 : la nouvelle passerelle est posée

Démarrés en août 2025, les travaux ont trouvé leur épilogue mercredi 29 octobre 2025. La passerelle est arrivée la veille en convoi exceptionnel depuis la Bretagne. La pose a été programmée le lendemain à 9h : élus, responsables bureau d'études, maître d'œuvre, entreprises et de nombreux Vonnassiens

attendaient avec impatience ce moment.

9h30 : L'opération de levage de la nouvelle passerelle a débuté : le public présent a pu apprécier l'adresse du grutier, qui a soulevé la passerelle, l'a fait pivoter, puis l'a déposée avec précision et en douceur sur les réservations des culées.

10h00 : La nouvelle passerelle en aluminium, longue de 23 mètres, était enfin installée, au grand soulagement des élus ; les élèves de l'école et l'ensemble des passants peuvent à nouveau traverser la Veyle en toute sécurité.

13 décembre 2025 : inauguration de la passerelle en présence des élus locaux, des élus communaux, des acteurs du projet et de quelques vonnassiens.



Travaux

Les travaux réalisés cette année

Voirie

Si l'aménagement de l'Avenue des Sports (investissements) a mobilisé toute notre attention jusqu'au mois de juin, le deuxième semestre a été consacré aux **travaux d'entretien sur les chemins communaux** suivants :

🚧 Chemin des Mariots, chemin du Fondry, chemin de Lemboyat, chemin du Tremblet, retouche quartier de Namary, chemin route de Chanoz (de Namary à la limite de Chanoz) et conjointement avec Perrex restructuration du chemin du Château. Une vaste opération de marquage confiée à l'entreprise Signature a été réalisée : places de parking salle des fêtes, parking collège, place Ferdinand de Béost et rue Claude Morel pour une enveloppe globale voirie de 73 000 euros.

Nos employés municipaux ont également refait des marquages au sol sur les chemins communaux.

Les travaux de sécurisation de la traversée du quartier de Luponnas, budgétés sur 2025 n'ont pu être réalisés : ils sont programmés pour le début d'année 2026.

Bâtiments :

Le Centre Saint Martin passe en LED :

💡 Après avoir équipé nos bâtiments structurants en led sur le mandat : école Narcisse Devaux, salle des fêtes, salles des associations, le Centre Saint Martin a vu son éclairage modernisé par des rampes en leds du plus bel effet sur l'exercice 2025.

Ce lieu culturel par excellence a subi une « cure de jouvence » sur le mandat : réfection et modernisation de la verrière, réfection des sols et reprise des fresques.

Le Local Boules :

🏠 La réfection de la toiture budgétée en 2025 est également décalée pour le début 2026.

Energie :

opération « FULL LED » de notre éclairage public

Chaque année, une part de notre budget fonctionnement était consacrée à la modernisation de notre parc de points lumineux, qui pour la commune de Vonnas concerne près de 900 réverbères.

Pour accélérer ce processus, le SIEA a lancé pour les communes qui le souhaitent une vaste opération « Full led ». Le principe : **le syndicat d'électricité « avance » l'investissement pour la commune qui s'engage à rembourser les travaux sur une durée de 13 ans.**

Par convention avec le SIEA, nous avons adhéré à ce dispositif qui a permis à la commune de Vonnas de remplacer massivement les ampoules sodium par des ampoules led sur les lotissements, de remplacer les luminaires aux entrées de la commune et de

moderniser les armoires de rues ou quartiers. A fin juin, ce travail était réalisé et des baisses de coûts notoires de la facture énergétique sont attendues dès 2026. Estimation par le SIEA : la consommation passerait de 190 000 à 53 000 kW par an.

Parallèlement, l'éclairage du parvis, du parking de la salle des fêtes et du cheminement piétonnier de l'allée des enfants d'Izieu a été modernisé avec le remplacement des mâts et le passage des luminaires en LED.

Les études en cours

Sur 2025, la municipalité a engagé plusieurs études : l'aménagement du centre village dans le cadre du dispositif « *petites villes de demain* », l'aménagement sécuritaire de l'avenue de Mâcon et de la rue des Jacques ainsi que la reconstruction du pont de Burel.





Industrie

La Métallerie Giroud

La Métallerie Giroud est une entreprise familiale bien connue des Vonnassiens, implantée sur la commune depuis plus de 50 ans. Fondée par la famille Giroud et transmise de génération en génération, elle a su moderniser son savoir-faire tout en restant fidèle à ses métiers d'origine : la métallerie acier et inox. Aujourd'hui dirigée par Patrice Jourdan, l'entreprise poursuit son développement sur deux sites à Vonnas.

Cette année marque une nouvelle étape importante avec le **lancement d'une activité de découpe laser fibre**. Ce nouvel équipement permet une découpe précise et rapide de l'acier, l'inox, l'aluminium ainsi que du cuivre et du laiton, jusqu'à 25 mm d'épaisseur. La machine a été inaugurée en novembre en présence des partenaires, clients, fournisseurs et élus



Une partie de l'équipe et la machine de découpe laser en fond.

locaux, venus découvrir ce nouvel outil de production.

Ce service est proposé en sous-traitance aux artisans, industriels et professionnels du bâtiment, mais également aux particuliers ayant

des projets sur mesure. Avec cette nouvelle compétence, la Métallerie Giroud renforce son offre locale et confirme son rôle d'acteur économique dynamique pour Vonnas.

La sarl KTI lauréate « Artinov » 2025



Ahmidou KRIT nous présente le trophée ARTINOV 2025

Connaissez-vous l'entreprise Vonnassienne KTI ?

Cette entreprise située au **317, rue de l'Industrie à Vonnas** a été créée par Ahmidou KRIT en 2010.

Forte de 4 employés, cette entreprise **spécialisée dans la fabrication de tubes, tuyaux et accessoires en acier pour des gaz dangereux**, s'est illustrée sur des applications de haute technologie qui lui ont valu de remporter le prix départemental ARTINOV 2025 dans la catégorie « Innovation du savoir-faire ».

Nous avons rencontré Ahmidou Krit, gérant de la société, pour en savoir plus sur cette distinction.

« Nous avons contribué à la construction des tuyauteries hydrogène à 600 bars pour un catamaran à propulsion à l'hydrogène. Notre mission a consisté à acheminer l'hydrogène, gaz inflammable, dans des bouteilles de stockage puis

jusqu'au poste de pilotage par des conduits en acier. Un travail délicat où il a fallu prendre en compte les normes de sécurité et la complexité du chantier.

Notre savoir-faire dans le traitement des gaz inflammables et le cintrage des tuyaux en acier nous a permis de relever ce défi. Désormais, depuis 5 ans, ce catamaran vogue sur les océans. Nous sommes fiers d'avoir pu apposer la plaque de notre entreprise sur la coque du bateau, en participant à un projet écologique et en représentant le village de Vonnas dans le monde. J'associe mes équipes pour leur implication dans ce projet innovant.

Pour conclure mon propos, **le 27 novembre dernier, nous avons représenté le département de l'Ain au concours régional ARTINOV 2025 parmi 17 entreprises de la région AURA.** »



Environnement



Distribution compost

Le 24 octobre, à l'occasion du marché hebdomadaire, la mairie, en partenariat avec le SMIDOM, a distribué du compost provenant du compostage collectif. Au côté d'Audrey DUSSAUGE, cette distribution a été réalisée auprès de 25 habitants de la Communauté de Communes de la Veyle. Environ 1 m³ de compost a été remis. **Cette action démontre l'efficacité du compostage collectif.** Merci à toutes et tous pour votre engagement citoyen.



Environnement

Comme vous avez pu le remarquer, certains platanes ont dû être abattus pour des raisons de sécurité. **La commission Environnement s'engage à étudier les essences les plus adaptées à replanter**, afin d'embellir le village tout en privilégiant des variétés résistantes au réchauffement climatique et à la sécheresse. Merci de votre compréhension.



Frelon asiatique

Avec la chute des feuilles à l'automne, les nids de frelons asiatiques deviennent plus visibles. Une dizaine ont été recensés sur Vonnas, et certains ont déjà pu être détruits. La prudence reste toutefois de mise : **signalez tout nid observé auprès de la mairie !** Merci pour votre vigilance et vos signalements.



Mobilier du coin des pêcheurs et du Champ de Foire

Dans le cadre de l'amélioration des consignes de tri, **la municipalité a décidé de renouveler les poubelles du village.** Les agents municipaux procéderont prochainement à leur installation au parking des pêcheurs et du Champ de Foire. À cette occasion, les tables de pique-nique seront également remplacées. Cette opération se poursuivra ensuite avec le renouvellement du mobilier situé au centre du village.



Tri sélectif

Les erreurs de tri sont de plus en plus fréquentes dans les bacs des points d'apport volontaire. Le dernier incident en date illustre l'incivilité de certains (voir photos). **Ces mauvaises pratiques coûtent environ 355 000 € par an au SMIDOM, ce qui entraîne une hausse des taxes ménagères.** Restons attentifs et respectueux des consignes de tri !





Focus sur une association

Judo Club de la Veyle

Historique

Né en 1970 sous le nom d'U.S. Vonnas Judo, le Judo club de la Veyle a rapidement pris une place importante dans la vie sportive du territoire de la Veyle. Après ses débuts dans les locaux de Vonnas, il évolue au fil des années et s'ouvre progressivement aux communes voisines.

En septembre 2007, le club absorbe le club de judo de Mézériat dont l'activité périssait. Cette union marque la naissance du Judo Club Vonnas-Mézériat. Au fil des années, le club se développe et se professionnalise en adhérant à l'alliance Bresse Saône Judo qui regroupe 6 clubs dans 9 communes de l'ouest de l'Ain. A l'absorption de l'activité judo de St-Jean-sur-Veyle en 2019, notre club change encore de nom et devient le Judo Club de la Veyle, reflet de son rayonnement sur l'ensemble de la communauté de communes, où Vonnas occupe une place essentielle. Aujourd'hui encore, cette implantation locale constitue un atout majeur : elle permet d'accueillir les judokas, des plus jeunes aux adultes, et de maintenir un lien fort entre la pratique sportive et la vie communale. Les vonnassiens représentent souvent la majorité des 170 adhérents annuels du club.

Fidèle à son histoire, le club continue d'organiser chaque année en janvier, à Vonnas, sa grande compétition, véritable rendez-vous sportif de la Veyle, qui rassemble entre 600 et 700 judokas.

Le club a donc soufflé 55 bougies en 2025, et l'a fêté fin septembre, à Vonnas évidemment ! Avant le vin d'honneur et le dîner de gala dans la soirée, la journée avait été consacrée au judo, avec la venue de deux champions qui ont animé des séances différentes selon les catégories d'âges. Benjamin Axus a aussi évoqué sa carrière de judoka et les prochaines compétitions auxquelles il allait participer,



Début de cours au dojo de Vonnas

et Guillaume Chaîne, multiple médaillé international, avait en plus apporté sa médaille d'or par équipe des Jeux Olympiques de Pékin de 2020.

Locaux

Après la réfection du dojo de Vonnas lors des travaux du gymnase, c'est au tour du dojo de Mézériat d'être rénové (et déplacé) en 2025. C'est un projet porté par l'initiative "1000 dojos" lancée pendant la préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024, où la fédération Française de Judo accompagne des clubs dans la création ou l'agrandissement de dojos, afin de permettre une pratique plus locale et plus large du judo et des disciplines associées.

Un espace plus neuf et lumineux à Vonnas, plus grand à Mézériat, et plus fonctionnel à l'Escale à Saint-Jean-sur-Veyle. C'est pour nous l'occasion de faire naître de nouvelles idées, de nouvelles propositions pour nos adhérents... Les projets ne manquent pas !

Activités proposées

Aujourd'hui, grâce à nos différents dojos, nous proposons du judo à partir de 4 ans à moins de 10 kilomètres de chaque habitant de la communauté de communes.

A partir de 9 ans, tous les cours ont lieu à Vonnas, de façon à regrouper les pratiquants dans notre dojo le

plus grand, pour varier les partenaires d'entraînement et permettre une meilleure progression de tous. Le judo est un sport où l'apprentissage est partagé, ainsi –sauf pour les tous petits– les groupes mélangent plusieurs tranches d'âges où tous ont quelque chose à apporter. C'est ainsi que des adultes pratiquent avec les pré-ados et adolescents, débutants comme judokas confirmés, les poussant à progresser en personnalisant les conseils et techniques enseignées par les différents professeurs du club. On peut démarrer le judo à tout âge, et il n'est pas rare de voir un adolescent aider un adulte, qui a l'âge de ses parents, à faire une prise pour la première fois.

En plus du judo, le club a développé d'autres propositions d'activités.

Le lundi soir, à Vonnas, nous proposons le **Body-cardio** pour les grands ados et adultes : un cours de renforcement musculaire varié en musique, où les cours se succèdent sans se ressembler. Tantôt avec des poids, tantôt avec des élastiques ou à poids de corps, tantôt des cours où un circuit rapide fera monter le cardio... On ne s'ennuie jamais ! Fidèle à l'esprit judo, les différents niveaux de forme et de santé se mélangent, et le professeur adapte les exercices aux capacités de chacun.

A la rentrée 2025, nous avons créé une nouvelle proposition d'activité,

le vendredi matin à Mézériat, à **destination de nos anciens**. Le Taïso à visée de renforcement musculaire est une activité douce, de maintien en forme pour les plus anciens, ou dans le cas d'une reprise d'activité physique après une longue période d'arrêt. C'est un cours sans matériel, avec une alternance d'exercices de mobilisation et de renforcement, ainsi que de temps de récupération. Garder l'équilibre est un des fils rouges travaillés. Une boucle est bouclée pour nous, avec la participation du créateur du club à cette dernière activité !

Résultats sportifs et rayonnement du club

Revenons au judo ! Au moment de la rédaction de cet article, à l'automne 2025, **le club a formé 26 ceintures noires**, et plusieurs jeunes sont sur les rails pour obtenir leur ceinture noire dans les mois à venir.

Nos judokas s'illustrent également en compétition, tant au niveau local que plus loin, dans le bassin rhodanien, à l'échelle de la région ou même de la France. Ainsi, lors de la saison 2024-25 :

Chez les poussins (9 et 10 ans), 8 enfants montent sur le podium départemental, dont une championne de l'Ain.

Chez les benjamins (11 et 12 ans), 3 jeunes montent sur la première marche du podium départemental, et l'un d'entre eux est champion du bassin rhodanien et vice-champion de la région AURA, le plus haut niveau de compétition à cet âge.

En minimes (13 et 14 ans), ce sont deux filles qui font briller le club.



A l'entraînement avec le champion Benjamin Axus

Une sur le podium départemental qui participe au championnat de France par équipe de département, et l'autre championne de l'Ain et de bassin, 3^e au championnat de région, qui a porté les couleurs du club jusqu'au championnat de France individuel et par équipe de département.

Enfin, **chez les juniors (18-20 ans), deux représentants du club sont 1^{ère} et 3^e au championnat de l'Ain** et participent aux championnats de bassin rhodanien puis de région.

Mais, en plus d'avoir des compétiteurs de qualité, nous mettons un point d'honneur à former des arbitres et commissaires sportifs. Sans eux, pas de compétition ! Pour une compétition de qualité, il faut 3 arbitres sur le tatami avec les compétiteurs (1 debout qui suit les judokas dans leurs déplacements, et 2 assis dans les angles du tatami), et autant de commissaires sportifs à la table face au tatami qui affichent les scores et tiennent les chronomètres. Leurs rôles vous semblent simples ? Détrompez-vous ! Déterminer le nombre

de points à accorder dépend parfois de l'angle par rapport au sol du buste de celui qui chute, ou bien de l'instant et du lieu où l'action a commencé. Quant aux commissaires, leur concentration est essentielle pour actionner les chronomètres dans l'instant même où l'arbitre en donne l'ordre. Enfin, le calcul des points pour déterminer le classement de la compétition demande des compétences qui prennent du temps à acquérir.

Aujourd'hui, l'équipe des arbitres et commissaires du judo club de la Veyle - en poste ou en cours de formation - est l'une des plus importantes du département, et elle compte dans ses rangs des arbitres départementaux, régionaux et deux arbitres nationaux. Le formateur des arbitres de l'Ain, membre de la commission d'arbitrage de la ligue régionale AURA, est dans nos rangs. Plusieurs de nos jeunes en cours de formation ou fraîchement diplômés ont eu l'occasion de monter sur les podiums des coupes des jeunes arbitres de leur âge ces dernières années.



Les 55 ans du club

Retour sur quelques



Fête nationale : 13 juillet 2025



Tour de l'avenir : 26 août 2025



Forum des associations : 6 septembre 2025

manifestations

*Saveurs en Veyle :
11 et 12 octobre 2025*



*Lecture à la médiathèque
pour les classes d'élémentaires
et le centre de loisirs*



Sandrine Brun
Un p'tit Brun de Folie
présente

VonnaS'anime

Salle des Fêtes
Albert Tramblay
VONNAS

SAMEDI
18 OCTOBRE 2025
20h30

15 €
Buvette & pâtisseries

Réservation conseillée :
06 61 22 60 93
06 37 95 32 63

un spectacle
Pétillant
émouvant et
renversant !!!

www.payasso.fr/vonnas-anime/reservations

Avec la participation de Marie-Christine Pouchet, Caroline Marfat et Claire Villard
Lectrice : Olivier Hardy - Scén : Raphaël Decaille - Photo : Aïda Encheux

*Spectacle Vonnas'Anime :
18 octobre 2025*



Vie Economique

Saveurs, musique et convivialité, une soirée inoubliable

Carton plein pour la commission marché ! En partenariat avec l'Union commerciale et Arti'Vonnas, le premier marché nocturne de producteurs locaux, organisé le 25 juillet, a transformé la place Ferdinand de Béost en fête estivale.

Les nombreux visiteurs ont flâné entre les étals, découvrant ainsi une palette gourmande de notre

terroir : pain au levain, fruits et légumes colorés, œufs frais, pâtes artisanales, poulet de Bresse et terrines savoureuses, vins, fromages, gâteaux... un festival de saveurs qui a ravi toutes les papilles des petits comme des grands.

Et pour prolonger le plaisir, Arti'Vonnas et l'Union commerciale avaient prévu une buvette conviviale avec

petite restauration, steak haché d'un producteur local, saucisses, merguez et cuisses de poulet grillées au barbecue, sans oublier les frites. De quoi combler les gourmands et accompagner cette belle soirée d'été.

Et parce qu'un marché nocturne rime aussi avec ambiance, la soirée s'est poursuivie en musique avec deux artistes locaux. Antoine Flachon a ouvert le bal dès 17 h 30, suivi par Olivier Boulard à 20 h, avec deux concerts chaleureux qui ont enchanté le public.

À notre grand regret, le marché nocturne prévu le 29 août a dû être annulé en raison des conditions météorologiques. Mais l'enthousiasme et la réussite de ce premier marché nous donnent toute l'énergie pour préparer la prochaine édition avec la même convivialité et le même dynamisme. Ce sera une nouvelle occasion pour partager ensemble les saveurs locales et profiter de l'ambiance festive de Vonnas.



Avec ma carte cadeau « J'achète en Veyle », je soutiens mes commerces de proximité

Disponibles à la vente depuis septembre 2025, les cartes cadeaux « J'achète en Veyle » sont le fruit d'un travail de coopération entre la Communauté de Communes de la Veyle et les Unions des commerçants de Vonnas et Pont-de-Veyle. Conçues comme un nouveau moyen de paiement pour soutenir le commerce local, le projet incite à consommer chez les enseignes indépendantes du territoire. Ainsi, utiliser ou offrir une carte cadeau « J'achète en Veyle », c'est s'engager pour dynamiser les 18 communes de la Veyle !

Si elle s'adresse en priorité aux entreprises, qui peuvent y trouver un moyen de récompenser leurs

salariés tout en bénéficiant d'avantages fiscaux intéressants, les particuliers peuvent, eux aussi, profiter de cette carte cadeau, en se la procurant sur Internet. Après avoir rentré le montant de son choix, on reçoit une carte, facilement lisible par nos commerçants grâce à un QR code à scanner. Pratique, elle est aussi sécable et rechargeable.

Pour l'instant, une cinquantaine de commerçants, artisans, producteurs locaux est partenaire du dispositif, une liste qui devrait s'étoffer d'ici 2026 avec, par exemple, l'arrivée des établissements Blanc et de la cave du Golf de la Commanderie. Restauration, bien-être, hôtellerie, métiers de bouche, artisanat,



plusieurs boutiques acceptent désormais ce nouveau moyen de paiement qui est une belle mise en avant de l'offre diversifiée du territoire.

Vous pouvez commander votre carte mais aussi consulter la liste des commerces partenaires et la carte interactive sur le site internet de la Communauté de communes rubrique : Attractivité du territoire / Développement économique / Carte cadeau « J'achète en Veyle »

La magie de Noël a illuminé Vonnas

Le 3 décembre, la commune de Vonnas s'est parée de ses plus beaux atours pour accueillir la cinquième édition du marché de Noël, organisée par l'Union commerciale et Arti'Vonnas avec le soutien logistique de la municipalité.

Malgré la pluie battante du matin, l'Union commerciale avait installé une buvette conviviale où chacun a pu savourer crêpes, tartines de fromage fort, chocolat et vin chaud. Les enfants des écoles se sont vus offrir un goûter.



Le public, venu nombreux, a déambulé parmi les 33 artisans et commerçants qui présentaient leurs créations et spécialités. Produits gourmands, idées cadeaux originales et savoir-faire local ont séduit les visiteurs. La carte cadeaux « J'achète en Veyle », mise en place par l'Union commerciale en partenariat avec la Communauté de Communes de la Veyle et la municipalité, a également marqué les esprits par son caractère innovant et son rôle essentiel dans le soutien au commerce de proximité.

Le temps d'une soirée, la façade de l'église s'est transformée en un véritable décor lumineux grâce aux projections offrant un spectacle visuel qui a émerveillé petits et grands. La tombola de l'Union commerciale a ajouté une note de suspense et de bonne humeur, renforçant l'ambiance festive de l'après-midi.

À 17h30, après les traditionnels discours de Monsieur Alain Givord, maire, et de Madame Gaëlle Raulin, présidente de l'Union commerciale, les enfants ont joyeusement procédé au décompte de l'illumination du grand sapin. Ce moment attendu et apprécié a marqué un temps fort de l'après-midi. Les plus jeunes ont glissé leurs souhaits dans la boîte aux lettres du Père Noël et profité des balades en calèche offertes par la municipalité, apportant une touche de féerie supplémentaire.



L'Union commerciale avait également financé et mis en place plusieurs animations qui ont enchanté petits et grands ; le stand maquillage, les facéties des lutins farceurs et bien sûr la présence du Père Noël pour une séance photo inoubliable.

Ce marché de Noël a une nouvelle fois confirmé son succès ; un après-midi placé sous le signe de la convivialité, des saveurs locales et de l'esprit festif de fin d'année. Vonnas a brillé de mille lumières, offrant à chacun un souvenir chaleureux et magique de cette cinquième édition.



PBS Conciergerie

PBS Conciergerie accompagne les propriétaires de l'Ain dans la mise en valeur et le suivi de leurs biens destinés à la location de courte durée sur des plateformes telles qu'Airbnb ou Booking.

L'entreprise propose un service complet et personnalisé : remise des clés, entretien du logement, gestion du linge...

Chaque prestation est conçue pour simplifier la vie des propriétaires et offrir aux voyageurs une expérience de qualité.

PBS Conciergerie valorise également les activités touristiques, les commerces locaux et les événements du territoire. Une véritable référence locale, au service d'un accompagnement serein et d'une hospitalité fidèle à l'image de notre belle région.



06 95 77 91 09

SIREN : 990 873 770



Samedi festif avec le CCAS !

Le samedi 25 octobre, 150 personnes ont répondu présent à l'invitation du CCAS pour une après-midi pleine de bonne humeur et de souvenirs musicaux.

Sur scène, Pierre-Luc et Véronique, accompagnés de deux danseuses, ont fait vibrer la salle avec un spectacle hommage aux années 60 à 80. Certains spectateurs n'ont pas résisté à l'appel de la piste de danse !

Après le show, place à la gourmandise avec tarte bressane et tarte aux pommes de la cabane à sucre, le tout accompagné d'un verre de Cerdon et d'un bon café. Un régal !

Merci à toutes et tous pour votre présence et votre énergie et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle après-midi festive !





La Croix-Rouge des Pays de la Veyle : un pilier de la solidarité locale

Dans notre territoire, la **Croix-Rouge des Pays de la Veyle** joue un rôle **essentiel en matière d'entraide et de soutien aux plus fragiles**. Grâce à l'implication constante de ses bénévoles, l'association répond à une multitude de besoins, avec humanité et efficacité.

Des actions concrètes au service de tous :

- **Aide alimentaire** : Une distribution régulière est organisée pour les familles et étudiants en situation de précarité.
- **Secourisme** : Présente sur de nombreuses manifestations locales, la Croix-Rouge assure la sécurité

des participants en intervenant rapidement en cas d'urgence. La section organise aussi des formations PSC (premiers secours citoyen) ouvertes à tous.

- **Boutiques** : Deux boutiques solidaires permettent à chacun de se vêtir à petit prix :

À Vonnas, rue du Moulin :
mercredi 9h-12h / 14h-17h ;
jeudi et samedi 9h-12h.

À Crottet, place de la Samiane :
lundi, vendredi
et samedi 9h-12h ;
mercredi 9h-17h (non-stop).

- **Soutien scolaire** : Des bénévoles accompagnent les jeunes dans leur parcours éducatif, en proposant une aide aux devoirs adaptée.

- **Apprentissage du français** : Enfants comme adultes peuvent bénéficier de cours pour apprendre ou perfectionner leur maîtrise du français.

Un appel à la générosité

Toutes ces actions ne seraient possibles sans l'engagement de bénévoles passionnés.

Vous souhaitez vous investir dans une mission solidaire et locale ?
Rejoignez l'équipe de la Croix-Rouge des Pays de la Veyle !

Contact : Béatrice GIGAN
06 33 85 26 08
beatrice.gigan@croix-rouge.fr

Permanence :
chaque 1^{er} samedi du mois,
de 9h à 12h, au bureau du Triolet
à Vonnas.



Solidarité renforcée, les Restos du Cœur s'installent à Vonnas

Depuis le 21 novembre, le centre Bresse Dombes Itinérant a lancé sa campagne d'hiver. **Un nouveau lieu de distribution est désormais ouvert à Vonnas, derrière la mairie, tous les vendredis de 9h30 à 11h30.**

Face aux besoins croissants, l'association a souhaité créer un deuxième centre itinérant sur notre secteur. Jusqu'ici, de nombreux bénéficiaires devaient se rendre à Bourg-en-Bresse par leurs propres moyens. La présence hebdomadaire à Vonnas permet désormais d'assurer une distribution alimentaire et un soutien administratif au plus près des habitants.

Ce dispositif vient compléter l'action de la Croix Rouge, déjà active sur la commune, afin de renforcer l'aide alimentaire et l'accompagnement auprès des personnes en difficulté.

Cette première implantation des Restos du Cœur à Vonnas marque une étape importante de solidarité et de proximité pour notre commune.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter le 06 32 91 18 62.



ÉTAT CIVIL 2025

NAISSANCES :

REVELUT Maylone né le 20 janvier 2025 à Viriat (Ain)
ALKAN Kenan, Selami né le 24 janvier 2025 à Viriat (Ain)
DUC Ginny, Lyna née le 2 février 2025 à Viriat (Ain)
KEIRA Ibrahim né le 6 février 2025 à Viriat (Ain)
NANT TRILLAT Melyan né le 11 février 2025 à Viriat (Ain)
LEVELEUX Élio, Baptiste, Aloïs né le 14 février 2025 à Viriat (Ain)
DURY Néva, Marie, Florence née le 15 février 2025 à Gleizé (Rhône)
MEYNADIER THIBERT Barnabé, André, Alain né le 16 février 2025 à Arnas (Rhône)
GROSJEAN MANIGAND Sohen né le 3 mars 2025 à Viriat (Ain)
SERVIGNAT Kiara née le 22 mars 2025 à Viriat (Ain)
ZAMBELLI RONCERO Sofia, Olga née le 5 mai 2025 à Viriat (Ain)
DUBOST Adèle née le 11 mai 2025 à Viriat (Ain)
LIONS Virgile, Paol né le 16 mai 2025 à Viriat (Ain)
ISIK Nizar né le 12 juillet 2025 à Mâcon (Saône et Loire)
BALDIT Gabin, André, Michaël né le 29 juillet 2025 à Viriat (Ain)
MIGNOT Arya, Virginie née le 23 septembre 2025 à Viriat (Ain)
GAYAUD Malya née le 3 octobre 2025 à Viriat (Ain)
GAÏD Atim né le 13 octobre 2025 à Viriat (Ain)
BATHILY Lala née le 20 octobre 2025 à Viriat (Ain)
MARTINEZ Pablo, Thomas, René né le 30 octobre 2025 à Viriat (Ain)
SALVADOR RODRIGUEZ DELGADO LIMA Kaito Marlo né le 5 novembre 2025 à Mâcon (Saône et Loire)
KAMITATU ONGENDA Tresor né le 15 novembre 2025 à Viriat (Ain)

MARIAGES :

GOYON Olivier et UZUN Begüm le 25 janvier 2025
BROHARD Yvan, Jean, Jacques, Léon, André et DUVAL Anne, Sophie, Gilberte, Agnès le 15 février 2025
YANTUR Bilal et SALOMON Tiffany, Chloé le 22 février 2025
VELON Nicolas et MERLO Elodie le 24 mai 2025
BLANC Georges et MINGUET Sarah, Suzanne, Yvonne le 30 mai 2025
BENZOUIDA Amine et ESNABI Ghita le 30 mai 2025
RONGIER Lucas et FOURATI Zeineb le 31 mai 2025
BROUILLET Robert et GACON-CAMOZ Fabienne, Marie le 7 juin 2025
NAZARET Jérémy et CAMUS Indiana, Fatiha, Henriette le 21 juin 2025
SMANI Rayane, Sefax et VINCENT Aléxie, Péroline le 27 juin 2025
CARVALHO Maxime et CAPKUR Selen le 28 juin 2025
PRAT Florian et LHOR Isabelle, Marie le 12 juillet 2025
NICCOLINI Victor, Sébastien, Valentin et NOTTEAU-DELAIGUE Elisa, Myrtille le 12 juillet 2025
FOURNEL Lambert, Pierre et JALLOULI Ilham, Marie le 19 juillet 2025
BLONDEAU Marc François et SCHMIDT Johanna Géraldine le 19 juillet 2025
DESMARIS Clément et DEBISE Tiffanie Marina le 26 juillet 2025
LAINE Damien, Jean, Yvan et NICOLAS Caroline, Angélique le 26 juillet 2025
VITTE Lucas et MELO Terry, Marie le 2 août 2025
SALUCE Lucas et OBERHOLZ Chloé le 16 août 2025
CALLY Alexandre et BERTHIER Laëtitia, Corinne, Véronique le 16 août 2025
LACOMBE David et DEGLUAIRE Valérie le 12 septembre 2025
IKHLEF Mehdi, Alexis et ALVES Cynthia, Tiffany le 20 septembre 2025
STEVENS Jason et FAY Laura le 20 septembre 2025
GROSJEAN Valentin, Louis, Henri et MANIGAND Maëlle le 27 septembre 2025
VANDEN BORRE Benjamin et SAVATIER Virginie, Marie le 27 septembre 2025
CASTILLO LOPEZ Francisco et DÉGLETAGNE Christine le 4 octobre 2025
PROTHIERE Xavier, Roger et BONNOT Stéphanie le 25 octobre 2025
FERRIER Lucas, Pierre, Nicolas et ABDELMALKI Nessrine le 25 octobre 2025

DÉCÈS :

VEDRINE Didier le 3 février 2025
CHOUPIN Martine Ida Clémence le 29 janvier 2025
VALLÉE Joël, Edmond, Aimé le 9 février 2025
DUBOIS Pascal le 12 février 2025
PERRET Jean le 22 février 2025
NOU Jacqueline veuve BOU le 27 février 2025
BEGON Bastien, Serge, Stanislaw le 13 avril 2025
GEOFFROY Tom le 30 avril 2025
VIEIRA Marigssa, Paulino le 28 mai 2025
FAKROUN Francis, Mohamed le 30 mai 2025
NEVEU Marie-Rose, Josette veuve VAVRILLE le 8 juin 2025
JOURNET Michel, Gaston le 12 juin 2025
CORNIER Nicole veuve BONNE le 12 juin 2025
MOISSONNIER Adolphe, Aimé le 19 juin 2025
PAUCOD Danielle, Marie, Jeanne épouse BENARDEAU le 22 juin 2025
PAVIC Serge, Guillaume, Etienne le 18 juillet 2025
AMIN DIT BELOT Michèle, Jeanne, Louise épouse LHOSTE le 28 juillet 2025
GOYON Jean Paul le 18 août 2025
BERGER Joseph Alexis le 8 octobre 2025
ISNARD Michel, Raymond, Roland le 21 octobre 2025
LAMBERET Jacques le 17 novembre 2025
MOREL Georges le 24 novembre 2025
VERNE Jacques, André le 29 novembre 2025